

Dératisation, désinsectisation et désinfection de vos immeubles



Un contrat de maintenance Hygiène 3D pour la propreté de vos immeubles!

Nous avons souscrit un nouveau contrat de maintenance en juillet 2022 et ce pour une durée de 4 ans. Celui-ci concerne l'ensemble du patrimoine Elogie-Siemp et comprend trois volets principaux : la dératisation, la désinsectisation et la désinfection des vide-ordures.

Ainsi, des visites préventives en parties communes et/ou privatives auront lieu deux fois par an dans le respect des procédures Qualibail.

La dératisation

La dératisation concerne tous les rongeurs de la famille des rats et se fait dans les parties communes de votre immeuble ou en partie privative.

Deux visites préventives à six mois d'intervalle des parties communes sont prévues chaque année. En dehors de ces campagnes et en cas d'infestation, une intervention pourra être prévue dans les 14 jours suivant la demande dans le cadre de la garantie due par le titulaire du contrat.

La désinsectisation

La désinsectisation a pour but **d'éliminer et d'éviter la prolifération des insectes et nuisibles** (blattes, cafards, puces, fourmis, lépisme...).

À noter: ce marché ne porte pas sur les punaises de lit qui font l'objet d'un contrat à part entière (se référer à la fiche pratique Punaises de lit).

Deux visites préventives par an à six mois d'intervalle sont prévues dans les parties communes de tous les immeubles Elogie-Siemp et les parties privatives.

En cas d'infestation, une intervention peut être **programmée avec le prestataire sous 8 jours** dans le cadre de la garantie due par le titulaire du contrat.

La désinfection des vide-ordures

Si présents

La désinfection des colonnes vide-ordures (y compris pelle) consiste à effectuer le nettoyage, la désinfection et la désodorisation des éléments par pression d'eau et l'application d'un produit approprié.

Deux visites préventives par an à six mois d'intervalle sont prévues. En dehors de ces campagnes et en cas de problématique, le prestataire intervient sur demande sous 14 jours dans le cadre de la garantie due par le titulaire du contrat.

Le prestataire intervient également à la demande pour la **destruction de nids de guêpes,** la **dépigeonnisation** (pose de pics ou de filet notamment), etc.



Les bons gestes contre les insectes et nuisibles

Rien ne remplace la prévention. La présence de déchets, de nourriture... augmente la prolifération.

- 1. Ne pas laisser traîner de détritus
- **2.** Conserver les aliments dans des boites fermées hermétiquement
- **3.** Nettoyer régulièrement sa cuisine, notamment la hotte de la cuisine qui peut être encombrée par les projections de graisse
- **4.** Veiller à fermer correctement vos sacs poubelles et à les placer dans les bacs dédiés dans le local d'ordures ménagères
- **5.** Veiller à fermer correctement les bacs poubelles
- 6. Nettoyer son intérieur régulièrement
- 7. Lutter contre l'humidité et le moisi en aérant au maximum son habitation. Les habitats chauds et humides sont appréciés des insectes et nuisibles

Et pour les vide-ordures

- **1.** Seuls les déchets ménagers peuvent être jetés dans un vide-ordures, dans un sac poubelle bien fermé
- **2.** Les cartons, le verre, les objets incandescents ainsi que les produits ménagers liquides sont interdits dans un vide-ordures

7

Que faire en cas d'infestation?

- > Signalez immédiatement toute suspicion d'infestation auprès de votre gardien ou gardienne afin que nous mettions en place un protocole pour une intervention la plus rapide et efficace possible et éviter ainsi toute propagation.
- > Assurez-vous d'être bien disponible et d'ouvrir votre porte lors des interventions pour que le prestataire puisse agir dans un maximum de logements.
- > Le coût des interventions est compris dans vos charges locatives annuelles. Aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé.



Pour toute demande et en cas d'infestation, contactez :

- > votre gardien ou gardienne, dont le numéro se trouve dans le hall de votre immeuble
 - > Elogie-Siemp Contact au **01 40 47 55 55***

